



Creil, le 23 décembre 2021

***Aux membres du Conseil
de Quartier Cavées***

Maison de la ville

03 44 29 52 38

citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 14 décembre 2021

Ordre du jour :

- Rencontre avec le Centre Communal d'Action Social
- Présentation de la Maison du Projet des hauts de Creil
- Retour sur les signalements
- Questions diverses

Etaient présents :

Elus municipaux :

M. Ahmet BULUT (Conseiller municipal à la vie citoyenne et démocratie)

M. Cédric LEMAIRE (Adjoint chargé des solidarités)

Service :

Mme Jacqueline RAMELET, Directrice du CCAS

M. Abdallah FAYE, chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative

Habitants : 9

Préambule sur la situation sanitaire

Dans ce contexte de crise sanitaire COVID-19, les mesures ont été prises par la municipalité afin de garantir la sécurité de tous.

Du gel hydro-alcoolique a été proposé à tous les participants à l'entrée de la salle.

Le port du masque durant toute la durée de la réunion a été respecté.

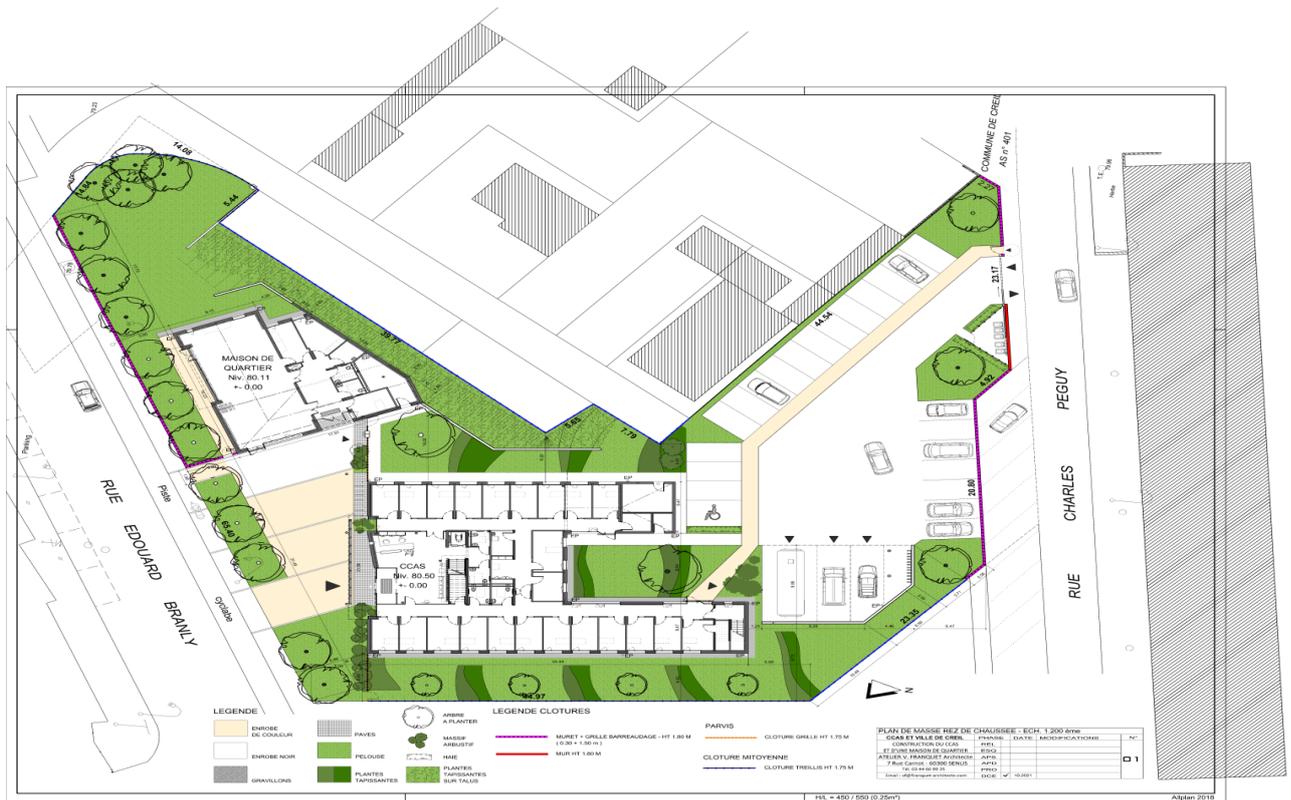
- **1^{er} point : Présentation du CCAS**

Après une introduction de Monsieur BULUT remerciant les résidents présents et excusant l'absence de Madame TALL, indisponible pour ce Conseil de Quartier, Madame RAMELET, directrice du Centre Communale d'Action Sociale, a présenté le projet du nouveau CCAS ainsi que de la maison de quartier prévus pour le mois de juin 2023.

Dans un premier temps, elle a effectué un retour sur l'état d'avancement du nouveau CCAS initié en 2017 avec la validation du projet de construction.

Dans un second temps, Madame RAMELET a présenté l'ébauche de ce projet à travers différentes représentations graphiques et plans prévisionnels des futurs bâtiments.

- Une parcelle de 3 590 m² dédiée à 2 projets : le futur CCAS (2 613 m²) et la maison de quartier (977 m²)
 - Un bâtiment sur 2 niveaux (RDC + 1^{er} étage), avec ascenseur pour une surface totale de 879 m²
 - A l'extérieur : parking 20 places pour le personnel, parvis, garage et enclos poubelles
 - Au RDC : accueil + direction logement et aides sociales + un grand patio
 - Au 1^{er} étage : direction + direction santé et autonomie de la personne + administration générale
- + 2 tisanières (30 m² au total)
- + 2 salles de réunion (avec cloison amovible) : 1 de 33 m² avec vidéoprojecteur et 1 de 20 m² avec écran visioconférence



Le coût total de cette réalisation sera de 3,2 millions d'euros pour le CCAS et 800 000 euros en ce qui concerne la Maison de Quartier.

Enfin, cette intervention s'est conclue sur une explication des missions du CCAS. Celui-ci met en place des actions à destination des familles, des seniors, mais également des personnes en difficulté financière.

- **2^{ème} point : Présentation de la Maison du Projet des Hauts de Creil**

Ensuite, Monsieur FAYE est intervenu au sujet de la Maison du Projet des Hauts de Creil, créée dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

- Il a tout d'abord expliqué ses objectifs en tant que chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité (GUP), politique locale ayant pour but de régler les problèmes du quotidien auxquels sont confrontés les résidents des Hauts de Creil (Quartier Politique de la Ville).

La GUP traite différentes thématiques : les problèmes liés au stationnement, la gestion des déchets et ordures et la propreté des espaces extérieurs et communs, l'environnement et le cadre de vie, la sécurité et la tranquillité publique, le vivre-ensemble et la création de lien social.

Ce dispositif nécessite un travail en transversalités entre les services de la ville : police municipale, services techniques, voirie, espaces verts, médiation et tranquillité, ainsi qu'avec les partenaires que sont les bailleurs sociaux, l'Agglomération Creil Sud Oise et les habitants.

Les missions de Monsieur FAYE sont multiples : réalisation de tournées dans les quartiers afin de repérer les problèmes, transmission des informations à la structure concernée, suivi des demandes.

L'implication des habitants est également indispensable pour faire remonter les dysfonctionnements présents dans leur quartier.

- Monsieur FAYE a ensuite présenté la Maison de Quartier des Hauts de Creil :

La Maison du Projet va ouvrir ses portes dans le quartier du Moulin, au 10 Passage Jean Goujon.

Elle aura plusieurs finalités :

- Permettre aux habitants des Hauts de Creil de s'approprier le projet de Renouvellement urbain.
- De participer à la construction de leur quartier et de leur ville.
- Permettre aux résidents un accès à toutes les informations nécessaires.
- Avoir une vision d'ensemble des différentes étapes de ce projet ainsi que les changements à venir.

La Maison du Projet aura vocation à être un lieu de rencontre, d'informations et d'échanges sur le projet de rénovation urbaine, un espace de travail, de réflexions et de concertation, ainsi qu'un Lieu ouvert à tous les publics (riverains, associations, entreprises, bailleurs sociaux).

1 agent de la ville vous accueillera pour des permanences de 14h à 18h du lundi au vendredi.

- **3^{ème} point : Retour sur les signalements**

Monsieur BULUT a ensuite effectué un retour sur les signalements relevés lors de la dernière réunion et sur les réponses apportées par les services, celles-ci ont donné satisfaction :

- Le changement du schéma de circulation rue Descartes est à mettre en attente, compte tenu des travaux à venir dans le cadre du NPNRU, cependant, les habitants proposent un élargissement de la Chaussée entre le n°5 et n°9 rue Descartes.
- L'élargissement n'est pas envisageable au vu de la configuration de la rue.
- L'élagage des arbres de la rue Gisel Grelier est à parfaire, d'après un habitant qui réside sur ce secteur, depuis 40 ans, les arbres auraient été élagués 1 fois.
- Effectivement, la taille des peupliers de l'impasse Grelier est un sujet prégnant, faut-il les faire élaguer ou pas ? Et pour quelle raison ? Une expertise approfondie va être réalisée pour statuer.
- L'état des trottoirs rue Bergson est mauvais, les racines soulèvent le bitume. Les habitants comparent cela à ce qui a été fait boulevard Biondi et aimeraient qu'une reprise d'enrobé soit effectuée sur l'ensemble des trottoirs.

- Une programmation générale des trottoirs est à l'étude sur la ville. Cependant, les trottoirs côté droit depuis Blaise Pascal ont été refaits jusqu'à la rue Diderot en 2019 - 2020.
- Il y aurait un problème de signalétique de la Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) Marie Curie. Les habitants présents nous remontent de nouveau qu'ils rencontrent des patients à la recherche de la MSP sur le quartier.
- La réalisation de ce type de signalisation est en cours de réflexion avec le service communication et les services techniques.
- Le site de la MSP et de la maison Annexe nécessite un entretien plus rigoureux des espaces verts (haies brûlées, herbes de plus d'un mètre de haut à l'avant de la MSP).
- Le bail professionnel signé avec la MSP indique l'obligation du bailleur d'entretenir les espaces verts ; cette obligation n'avait pas été prise en considération jusqu'alors dans le planning. Dorénavant, elle l'est. La remise en état des espaces verts de la MDS et de la maison annexe a été effectué les 9 et 10 décembre. Reste sur les engagements pris, l'abattage et l'évacuation de la haie de thuyas brûlée à réaliser courant janvier.
- Les résidents souhaitent que la taille des haies autour du terrain de jeux rue DURUY soit plus régulière. La haie qui se situe le long de l'immeuble n'est pas taillée.
- Cette haie n'a pas été prise en compte dans le recensement des haies à tailler en 2021, elle le sera en 2022.

- **4^{ème} point : Questions diverses**

Les résidents présents ont ensuite remonté certaines problématiques dans le quartier :

- Certains résidents ont signalé que le prestataire propreté des Hauts de Creil ne ramassait pas l'intégralité des déchets lors des passages.
- Il a été demandé qui est en charge du ramassage des feuilles et de l'entretien du petit massif sur les espaces verts de la rue du Valois/allée de Normandie.
- Le marquage des places de parking rue Charles Péguy est à refaire.
- Il faudrait retirer la clôture au niveau de l'ancien rond-point Marie-Curie (responsabilité de la SA HLM ?).

- Le chemin piétonnier rue Gisel Grelier (derrière l'EPHAD) est traversé par des véhicules en infraction, serait-il possible de faire potelé les entrées pour sécuriser ce chemin.
- Des trous dans la chaussée ont été relevés devant la tour Descartes.
- Les allées du cimetière de Verdun sont dégradées, une réfection est-elle prévue ?
- Les jardinières des Hauts de Creil ne sont pas entretenues et/ou vides.
- Les feux tricolores sont en clignotants devant la piscine ce qui créer un risque d'accrochage, les voitures arrivant de la rue Michelet étant prioritaires. Est-ce provisoire ? Quel est la raison de cela ?

Conclusion

Le pot de fin d'année, initialement prévu, n'a pu se tenir du fait de la situation sanitaire.

Monsieur BULUT a conclu la séance en remerciant les résidents présents et souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le prochain Conseil de Quartier aura lieu au 1^{er} trimestre 2022.